Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260615-AFAFAF_260615_7-DE

ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER

Procès verbal du 15 juin 2026 à 11h00

L'an deux mille vingt-six, le 15 juin à onze heures, les membres de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Roland LUCAS, Maire et Président de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier.

Membres en exercice : Roland LUCAS, Anne HERVÉ, Pierrick BOTREL, Florence ONFRAY, Pierre-Manuel ONFRAY, Stéphane MACE, Florian COLOMBEL, Antoine OLLIVIER, Jacky LUCIENNE, Manon FEAT.

Etaient présents : Roland LUCAS, Pierrick BOTREL, Florence ONFRAY, Pierre-Manuel ONFRAY, Stéphane MACE, Florian COLOMBEL, Antoine OLLIVIER, Jacky LUCIENNE, Manon FEAT.

Absents excusés : Anne HERVÉ.

Date de convocation : le 5 juin 2026

Membres	Voix délibératives
En exercice	**10**
Présents	**9**
Votants	**9**

Travaux de fauchage 2026 des chemins d'exploitation

Chaque année, l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier fait appel à une société pour les travaux de fauchage ; depuis de 2021 les travaux sont faits sur 30 km de chemins d'exploitation.
Tous les ans, c'est la même société qui intervient pour la commune et l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier.

Ce dossier étant passé au conseil municipal pour l'entretien des chemins ruraux : c'est l'entreprise de Jacky LUCIENNE qui a été retenue, il est demandé aux membres de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de retenir la même entreprise que la commune pour l'entretien des chemins ruraux.

Décision : Après en avoir délibéré, les membres de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier décident de retenir la même entreprise que la commune à savoir l'entreprise de Jacky LUCIENNE par 8 voix pour et 1 abstention.

Fait et délibéré à Plénée-Jugon,
Les jour, mois et an susdits
P.E.C. en Mairie : le 16/06/2026
Date d'envoi en Préfecture : 17/06/2026

Le Président,
Mr Roland LUCAS,
Maire.

MAIRIE DE PLENEE-JUGON
Association Foncière
22640